



SIRMOTOM

Réf. AZ/DV – n°2024/12-02

Montereau, le 13 décembre 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, lors de notre réunion du 13 décembre 2024, les membres du Conseil syndical n'étant pas en nombre suffisant pour atteindre le quorum, le Conseil s'est trouvé dans l'impossibilité de délibérer (article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du "CONSEIL SYNDICAL " est renvoyée au :

VENDREDI 20 DECEMBRE 2024 A 19 HEURES
22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 20 décembre 2024 ;
- Installation de nouveaux représentants pour la Communauté de Communes Pays de Montereau ;
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 septembre 2024 ;
- Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

COMMANDE PUBLIQUE

- Autorisation donnée au Président à lancer toutes les opérations nécessaires dans le cadre du programme 2024/2026 pour la collecte en points d'apport volontaire ;
- Autorisation donnée au Président à signer le marché pour l'exploitation des déchetteries du SIRMOTOM ;

DOMAINES ET PATRIMOINES

- Autorisation donnée au Président à signer le contrat de location « La Maison de TOM » ;

FINANCES

- Décision modificative n°2 au budget de l'exercice 2024 ;



FONCTION PUBLIQUE-PERSONNEL

- Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant suppression de postes et mise à jour du tableau des emplois et des effectifs du SIRMOTOM ;
- Présentation du Rapport Social Unique au 31 décembre 2023 ;

- Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



NB : A l'issue de la réunion, le Président offrira le pot de l'amitié aux personnes présentes.